

➤ **Les psychologues du RASED de la circonscription Sarcelles sont :**

Pascale PATIN	E.E. Kergomard 1 E.E. Kergomard 2 Groupe scolaire Pasteur	07 66 52 47 69 pascale.patin@ac-versailles.fr
Katy LIBESSART	Groupe scolaire Saint Exupéry Groupe scolaire Macé E.M. Anne Franck E.M. Delpeche	07 69 08 68 85 katy.libessart@ac-versailles.fr
Isabelle ROSE	Groupe scolaire Dunant E.M. Romain Rolland E.M. Kergomard E.M. Camus	07 67 15 50 22 isabelle.rose@ac-versailles.fr
Loeiza QUERRY	Groupe scolaire Mermoz E.E. Camus	07 56 90 83 06 loeiza.querry@ac-versailles.fr
Marie-Christelle NAZE	Groupe scolaire Jaurès Groupe scolaire Anatole France E.M. Gevrey	06.18.44.22.11 Marie-Christell.Naze@ac-versailles.fr

➤ **Leur temps se déploie de la manière suivante :**

**Emploi du temps de Madame PATIN**

	<b>Lundi</b>	<b>Mardi</b>	<b>Jeudi</b>	<b>Vendredi</b>
Matin	Pasteur	Kergomard	Kergomard	Pasteur
Midi	Dis ponible pour entretien avec les enseignants ou CC	Synthèse Kergomard 1h30, 1 sem/2 Ou CC	Dis ponible pour entretien avec les enseignants ou CC	Synthèse Pasteur 1h30, 1sem/2 Ou CC
Après-midi	Pasteur	Kergomard	Pasteur ou Kergomard	Pasteur

L'emploi du temps proposé ci-dessus est à titre indicatif car il est très difficile de définir des jours fixes par école au vu du besoin de flexibilité que nous demandent les différentes réunions telles que les équipes éducatives et les équipes de suivi de scolarité.

**Emploi du temps de Mme Querry :**

	<b>Lundi</b>	<b>Mardi</b>	<b>Jeudi</b>	<b>Vendredi</b>
<b>Matin</b>	E.E Camus	Groupe scolaire Mermoz	Groupe scolaire Mermoz	E.E Camus
<i>Mid</i>	<i>Synthèse ou concertation Camus</i>	<i>Synthèse ou concertation Mermoz</i>	<i>Synthèse ou concertation Mermoz</i>	
<b>Après midi</b>	E.E Camus	Groupe scolaire Mermoz	Groupe scolaire Mermoz	E.E Camus

Cet emploi du temps est donné à titre indicatif. Il est modifiable et modulable en raison des différents impératifs liés à la fonction de psy EN (par exemple : dates imposées pour les orientations, urgences, emploi du temps des partenaires...).

**Emploi du temps de Mme Libessart :**

	<b>Lundi</b>	<b>Mardi</b>	<b>Jeudi</b>	<b>Vendredi</b>
<b>Matin</b>	Groupe scolaire St Exupéry	Groupe scolaire Jean Macé	Groupe scolaire St Exupéry	Groupe scolaire Jean Macé
<b>Midi</b>	<i>Synthèse ou concertation St Exupéry</i>	<i>Synthèse ou concertation Macé</i>	<i>Synthèse ou concertation St Exupéry</i>	
<b>Après midi</b>	Groupe scolaire St Exupéry	Groupe scolaire Jean Macé	Groupe scolaire St Exupéry	Groupe scolaire St Exupéry

Cet emploi du temps est donné à titre indicatif. Il est modifiable et modulable en raison des différents impératifs liés à la fonction de psy EN (dates imposées pour les orientations, urgences, emploi du temps des partenaires, disponibilités des familles, organisation des ESS....).

**Emploi du temps de Mme Naze :**

	<b>Lundi</b>	<b>Mardi</b>	<b>Jeudi</b>	<b>Vendredi</b>
<b>Matin</b>	Groupe scolaire Jaurès	Groupe scolaire Anatole	Maternelle Gevrey	Groupe scolaire Jaurès
<b>Midi</b>	<i>Synthèse ou concertation Jaurès</i>	<i>Synthèse ou concertation Anatole</i>	<i>Synthèse ou concertation Gevrey</i>	
<b>Après midi</b>	Groupe scolaire Jaurès	Groupe scolaire Anatole	Groupe scolaire Anatole	Groupe scolaire St Jaurès

Cet emploi du temps est prévisionnel. Il peut être amené à être modifié en fonction des besoins, des contraintes des familles reçues, des jours de décharges des directeurs, des emplois du temps des classes et des élèves, des emplois du temps des collègues RASED/UPEAA, ou bien des urgences à traiter. Il ne tient, par ailleurs, pas compte des rencontres avec les parents, enseignants, et partenaires qui ont très souvent lieu avant et après les heures de classes, soit avant 8h30 et après 16h30.

**Emploi du temps de Mme ROSE:**

	<b>Lundi</b>	<b>Mardi</b>	<b>Jeudi</b>	<b>Vendredi</b>
<b>Matin</b>	E.M. Romain Rolland/ E.M. Albert Camus	Groupe scolaire Henri Dunant	Groupe scolaire Henri Dunant	E.M. Kergomard
<b>Midi</b>	<i>Synthèse ou concertations E.M. Romain Rolland ou A. Camus en fonction des besoins</i>		<i>Synthèse ou concertations Henri Dunant en fonction des besoins</i>	<i>Conseil de cycle ou concertations E.M. Kergomard en fonction des besoins</i>
<b>Après midi</b>	E.M. Romain Rolland/ E.M. Albert Camus	Groupe scolaire Henri Dunant	Groupe scolaire Henri Dunant	Groupe scolaire Henri Dunant

Cet emploi du temps est donné à titre indicatif. Il est modifiable et modulable en raison des différents impératifs liés à la fonction de psy EN (dates imposées pour les orientations, urgences, emploi du temps des partenaires, disponibilités des familles, organisation des ESS....).

### ➤ **Situation d'absence prolongée d'une psychologue :**

Dans l'éventualité d'une absence prolongée d'une des psychologues de la circonscription, une adresse mail a été créée afin de centraliser les demandes urgentes des écoles. Les destinataires de cette adresse mail sont les psychologues de la circonscription. Chaque demande doit être accompagnée par la demande de concertation RASED. Elle sera traitée par l'ensemble des psychologues présents sur la circonscription et une réponse sera apportée dans les meilleurs délais.

L'adresse mail est la suivante : [psychologues@ac-versailles.fr](mailto:psychologues@ac-versailles.fr)

### ➤ **Les problématiques des élèves relevant de l'intervention du psychologue de l'Education Nationale :**

- Difficultés globales d'apprentissages ;
- Trouble Envahissant du Développement ;
- Difficultés sur le plan du langage oral et écrit ;
- Situation de bilinguisme où les enfants n'entrent pas dans la langue seconde ;
- Suspicion de handicap ;
- Difficultés de comportement ;
- Intolérance à la frustration ;
- Suspicion de précocité ;
- Harcèlement ;
- Violence ;
- Traumatisme, deuil ; Maladie d'un des parents ;
- Situation familiale et/ou sociale fragile ou difficile (mères isolées ; famille logées par le 115 ; famille sans solution de logements ; conditions de logements précaires...)
- Il y a beaucoup de mères isolées avec des situations socio-économiques difficiles.
- Suspicion de maltraitance ;
- Situation de crise à l'école.

### ➤ **Mode d'intervention et outils :**

- **Observations dans les classes** puis entretiens avec l'enseignant(e) ;
- **Entretiens psychologiques individuels** (parents, enfants, enseignants, ...) pour les suivis psychologiques, l'écoute des familles, les investigations, les restitutions de données recueillies lors des examens psychologiques ou des observations, les guidances parentales...
- **L'examen clinique et psychologique** individuel (entretiens, épreuves psychométriques, adaptées à chaque situation, et scolaires, dessins, jeux ...) dans le cadre d'orientations, de constitution de dossier MDPH, de suivi de PPS, d'élaboration de PAP, ou pour analyser une situation particulière ;
- **Equipe éducative et Equipe de suivi de scolarité ;**
- **Intervention en groupe** (groupes de parole, cellules de crise...), ou en **classe entière**.

Ses actions donnent lieu à des **comptes-rendus (oraux et/ou écrits) adaptés** à chaque interlocuteur (enfant, famille, enseignant(e), partenaires extérieurs le cas échéant, instances diverses...) dans le respect de la confidentialité.

**L'enseignant(e) demeure l'interlocuteur privilégié des familles, il les informe des difficultés** rencontrées par leurs enfants. C'est lui qui, après concertation avec le RASED, **évoque une éventuelle rencontre avec le (la) psychologue**, le(la)quel(le), dans le cas où la famille le souhaite, lui proposera ensuite un rendez-vous.

**L'enseignant(e) représente ainsi dans un premier temps l'intermédiaire** entre la famille et le (la) psychologue. Ceci constitue un moment important dans le processus d'aide apportée à l'enfant, et parfois à l'origine d'une première évolution de ses difficultés.

Il est important que les familles s'intègrent pleinement au projet d'aide dès la demande initiale et qu'une relation de confiance s'installe. Toutefois **la famille a le droit de refuser l'intervention du (de la) psychologue.**

➤ **Calendrier prévisionnel des instances**

10 février : Orientation ULIS école et collège

01 Mars : Dossier maintien GS première demande MDPH

31 Mars : Maintien GS pour les élèves avec PPS et commission pour les maintien et d'accélération.

Période 5 : Equipes éducatives pour aborder les pré-orientation SEGPA

➤ **Aides directes :**

**Besoins secteur Madame PATIN**

<b>Ecoles</b>	<b>Effectifs</b>	<b>Demandes d'aide</b>		<b>Dont PPS</b>
EE Pasteur	359	Cycle 2	41	10
		Cycle 3	24	4
EM Pasteur	137	Cycle 1	18	7
EE Kergomard 1	242	Cycle 2	34	7
		Cycle 3	20	6
EE Kergomard 2	234	Cycle 2	37	11
		Cycle 3	38	16
	972		212	61

**Effectifs et besoin du secteur du Mme Query :**

<b><u>Ecoles</u></b>	<b><u>Effectifs</u></b>	<b><u>Demandes d'aide</u></b>	<b><u>PPS</u></b>
EE CAMUS	396	142	16
EM MERMOZ	200	42	6
EE MERMOZ 1	190	74	14 (7 +7 ULIS TFM)
EE MERMOZ 2	194	71	9
TOTAUX	980	329	45

Les PEC Psy comprennent différentes modalités d'intervention possible en faveur des élèves : observation, entretien individuel, entretien familial, bilan, réunion d'équipe éducative (REE), réunion d'équipe de suivi de scolarité (ESS), rencontre avec les partenaires participants à la vie et à l'environnement de l'élève (sanitaire, éducatif, social, médico-social...).

### Effectifs et besoins du secteur de Madame LIBESSART

Ecoles	Effectifs	Demandes d'aide		Dont PPS
		Cycle 2	Cycle 3	
EE Jean Macé	338	Cycle 2	18	6
		Cycle 3	20	7
EM Macé	68	Cycle 1	7	2
EM Marius Delpech	74	Cycle 1	6	4
EE St Exupéry 1	191	Cycle 2	25	8 (6 + 2 ULIS)
		Cycle 3	19	8 (2 + 6 ULIS)
EE St Exupéry 2	213	Cycle 2	14	6
		Cycle 3	18	5
EM St Exupéry	200	Cycle 1	21	6
EM Anne Frank	96	Cycle 1	12	2
<b>TOTAL</b>	<b>1180</b>		<b>160</b>	<b>54</b>

### Effectifs et besoins du secteur de Madame NAZE

	Groupe Scolaire Jean Jaurès			Groupe scolaire Anatole France		Michel Gevrey	Total
	Jean Jaurès Maternelle	Jean Jaurès Elémentaire 1	Jean Jaurès Elémentaire 2	Anatole France Maternelle	Anatole France Elémentaire	Maternelle	
<b>Effectifs</b>	157	147	103	176	233	214	1030
<b>Demandes d'aide</b>	30	79		18	51	15	193
<b>PPS AESH</b>	2	6		6	9	6	29
<b>ULIS TFC</b>			8				8
<b>Prises en charge Psy à ce jour</b>	11	23		11	13	13	71

*Absence du 07.11.2022 au 27.02.2023 pour cause de congés maternité. Seules les urgences, les demandes d'orientations, et les renouvellements de PPS ont été réalisés à ce jour.*

## Effectifs et besoins du secteur de Madame ROSE

Ecoles	Effectifs	Demandes d'aide RASED		Demandes d'aide RASED Psy	PPS
E.M Henri Dunant	208	Cycle 1	56	30	3
EM Henri Dunant	326	Cycle 2	76	33	18
		Cycle 3	31	26	3
EM Romain Rolland	180	Cycle 1	66	37	11
EM Albert Camus	165	Cycle 1	32	30	2
EM Pauline Kergomard	164	Cycle 1	35	18	3
TOTAL	1043		296	174	35

### ➤ Projets :

#### **Liaison avec les directrices de SEGPA :**

Une prise de contact est en cours avec les directrices des SEGPA des collèges Chantereine et Galois afin de réfléchir à un travail de liaison et de communication pour accompagner au mieux les familles dans ce projet d'orientation de leur enfant. Il s'agit d'ouvrir ces sections aux familles (et à leur enfant) afin qu'elles puissent y poser leurs questions et visiter les ateliers. Ce projet a pour objectif de valoriser cette section et de permettre aux familles de faire leur choix en toute confiance. La première rencontre avec la directrice de la section du collège Chantereine a permis de définir une date au mois de mai afin de proposer une rencontre entre parents et élèves ayant fait leur scolarité dans cette section et les familles de nos secteurs. Nous avons aussi proposé de suivre les situations de nos élèves dans les années à venir afin d'évaluer si les profils des élèves orientés sont adaptés à cette section et dans quel contexte ils s'y épanouissent le mieux.

Nous réfléchissons aussi à comment changer l'image de la SEGPA auprès de tous les élèves, un projet de faire intervenir des personnels du collège en classe de CM1 est en cours d'élaboration (intervention de la psychologue EDO par exemple...).

#### **Aide à la parentalité :**

Des projets sont à construire pour travailler au niveau préventif : le rapport aux écrans questionne beaucoup les professionnels et des « cafés des parents » pourraient être proposés afin, non pas d'apporter des réponses sur ce qui doit ou ne pas être fait mais plutôt pour que les parents eux-mêmes soient amenés à partager leur propre expérience et à prendre du recul sur les difficultés qu'ils rencontrent. Faire émerger les questionnements sans jugement nous semblent une meilleure entrée dans nos secteurs où les parents sont aux prises avec des difficultés sociales importantes et peuvent se sentir assez éloignés des réponses que nous leur proposons, partir de leur questionnement et des réponses qu'ils peuvent élaborer semble plus efficace. Ce lieu d'échange pourrait être construit avec les directeurs/directrices et les collègues infirmières et assistantes sociales.

**Participation au groupe OEPRE** (ouvrir l'école aux parents pour la réussite des enfants) afin de présenter le travail du psychologue Education Nationale, aux familles non francophones.

#### **Climat scolaire, prévention harcèlement : Atelier Psycho-Lévine**

Dans le cadre de la prévention harcèlement et afin d'aider au développement de l'écoute de chacun et de l'empathie, des ateliers psycho-Lévine peuvent être proposés aux classes volontaires. Ces ateliers nécessitent peu de moyen et un investissement limité même s'il reste chronophage dans notre emploi du temps de psychologue. Il est possible de les proposer quand une classe (à partir du CE2) rencontre des difficultés de climat scolaire. En effet, les relations entre certains élèves peuvent être très conflictuelles, (insultes, agressivité, incivilités, passages à l'acte...) et affectent non seulement le climat dans la classe mais aussi la communauté éducative.

Ces ateliers sont aussi intéressants pour les CM2 en préparation de l'entrée au collège.

Les ateliers psycho-Lévine sont de mini ateliers d'écriture mettant au travail le regard que l'on porte sur l'autre, sur ce qu'il ressent, éprouve face aux événements de la vie.

Il est intéressant de proposer aux élèves de réfléchir à ce que peut ressentir quelqu'un d'autre. C'est pour eux une façon de mettre un miroir dans la classe et permettre ainsi aux enfants d'être partie regardante du regard de l'autre.

Ces ateliers reposent sur des concepts spécifiques pensés pour développer l'intelligence relationnelle des enfants. Leur tenue régulière permet aux élèves de mieux comprendre ce qui se joue entre les personnes sur le plan émotionnel, à affiner leur jugement et à ajuster leurs propres réactions. Peu à peu, un sentiment d'appartenance à la classe se développe pouvant s'accompagner d'une certaine fierté.

### **BO :**

Développer la culture humaniste : s'exprimer par l'écriture

Développer des compétences sociales et civiques : participer en classe à un échange verbal en respectant des règles de communication

Développer l'autonomie et l'initiative : écouter pour comprendre, échanger, questionner, justifier un point de vue, travailler en groupe, s'engager dans un projet.

### **Objectifs :**

Développer la capacité de sortir de sa place pour se mettre à la place d'un autre

Réfléchir au ressenti de l'autre pour être invité à modifier son attitude en classe

Trouver une nouvelle place dans la classe, accroître le sentiment d'appartenance à un groupe.

Améliorer la connaissance de soi et des autres, être parmi les autres capables de penser.

Accepter des règles : écouter, se taire, accepter le silence, ne pas porter de jugement.

### **Déroulement :**

Une fois par semaine, il est proposé aux élèves de répondre à une question du type « que peut ressentir une personne qui... », la question peut se référer à un contexte négatif ou positif : par exemple : que peut ressentir une personne qui n'a pas d'ami ou que peut ressentir une personne qui a de nombreux amis ? ». Il faut d'ailleurs veiller à varier les propositions. Les élèves sont invités à répondre s'ils le souhaitent car ils ont le droit de ne pas répondre. Il est très rare que des élèves ne répondent pas et cela questionnera l'animateur quand un élève refuse systématiquement de s'investir dans ce type d'atelier, prenant ainsi une posture qui en dit davantage par son silence.

Les réponses doivent respecter certaines règles : rester anonyme, ne pas citer de nom, ne pas écrire de grossièreté. L'anonymat est très important car il permet aux élèves qui ont du mal à s'exprimer, à prendre la parole en classe, à pouvoir être écouté.

Une aide est apportée aux élèves en difficultés qui le souhaitent (en s'écartant du groupe pour respecter l'anonymat).

Les petits papiers sont ensuite ramassés et lu par l'animateur (les papiers sans réponse sont aussi ramassés et cités). Le silence est de règle et aucun commentaire ne peut être fait, certains enfants ne peuvent s'empêcher de reconnaître leur propos, il faut leur rappeler le cadre. Au cours de la lecture, il est important de ne pas relever certains propos intéressants plus que d'autres car chaque parole doit être entendue et doit avoir la même valeur. Aucun débat n'est proposé, en tout cas pas à la suite de la séance, les enfants sont invités à échanger entre eux par la suite s'ils le désirent. Les phrases sont ensuite reportées sur une feuille par l'animateur et l'enseignant les gardera à la disposition des élèves dans un classeur afin qu'ils puissent les relire (moment de libre lecture par exemple).

Le travail d'élaboration et de sentiment d'appartenance se construit par la répétition et la ritualisation de ce type d'exercice, le cadre contenant étant important. Dans l'idéal, il est préférable de le faire en dehors de la classe (salle de jeux, BCD etc... le déplacement faisant parti du rituel.

### **Animation et/ou intervention au café des parents :**

Dans le cadre de la liaison école-famille et de l'aide à la parentalité, le psychologue de l'Education Nationale intervient à la demande des parents élus et des directeurs organisant le café des parents. Les thèmes abordés sont proposés en amont par les parents et les enfants. Ce temps d'échange est l'occasion pour que chacun puisse s'exprimer sur le thème proposé, écouter, partager et réfléchir dans un climat de confiance, de bienveillance et de convivialité.

### **Projet de création d'une mallette d'outils pour les enfants à besoins éducatifs particuliers :**

Sur le constat que nous accueillons sur notre secteur de plus en plus d'enfants à besoins éducatifs particuliers, est né l'idée de créer « une mallette » mettant à disposition des enseignants des ressources (logiciels, guides, informations, activités pédagogiques...) et du matériel permettant un accueil adapté et personnalisé de ces enfants. C'est du partenariat entre la coordinatrice de l'ULIS et de la psy EN qu'a émergé ce projet. Il se construit sur la base de nos connaissances mais également à partir de l'expérience, des questionnements et des besoins des enseignants.